

Guide de l'étudiant en EAD



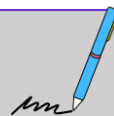
2026-2027



Interlocuteurs



Calendrier
universitaire et
feuille de route



Inscription
administrative



Inscription
pédagogique



Activation du
compte étudiant



Cours En Ligne et
outils
numériques



Handicap



Cursus
universitaire



Assistance



Interlocuteurs

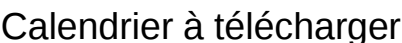
Votre gestionnaire pédagogique / secrétariat	Les référents et enseignants coordinateurs pédagogiques	Vos tuteurs
Lettres Fathia GHADHOUNE fatiha.g@parisnanterre.fr pôle-licence- ead@phillia.parisnanterre.fr	Lettres Florence PARAVY fparavy@parisnanterre.fr	Lettres Miguel Calmettes miguel.calmettes@parisnanterre.fr
Humanités Khardiatou WANE k.wane@parisnanterre.fr pôle-licence- ead@phillia.parisnanterre.fr	Humanités Véronique MERLIER ESPENEL merlier@parisnanterre.fr	Humanités Miguel Calmettes miguel.calmettes@parisnanterre.fr
Philosophie Ingrid ROBERT irobert@parisnanterre.fr pôle-licence- ead@phillia.parisnanterre.fr	Philosophie Claire SCHWARTZ cschwartz@parisnanterre.fr Marie GUILLOT marieguillot@parisnanterre.fr r	Philosophie Auguste Weber auguste.weber@parisnanterre.fr Marceline Schorin m.schorin@parisnanterre.fr



Questions administratives (IP, contrat pédagogique, relevé de notes, etc.)

Questions pédagogiques, demande d'entretien téléphonique pour réorientation ou conseils personnalisés

Questions méthodologiques, demande d'aide pour comprendre, s'organiser, réviser, etc.

CALENDRIERS UNIVERSITAIRES **2026-2027**

1 - Calendrier en 2 sessions

SEPTEMBRE 2026		OCTOBRE 2026		NOVEMBRE 2026		DÉCEMBRE 2026		JANVIER 2027		FÉVRIER 2027	
M 1		J 1		D 1	Période	M 1		J 1	Période	M 1	Semaine 3
M 2		J 2		L 2	Semaine 7	M 2		J 2	Période administrative	M 2	
J 3		J 3		M 3		J 3		J 3		M 3	
V 4		J 4		M 4		V 4		J 4		M 4	
S 5		J 5	Semaine 4	J 5		S 5		J 5		V 5	
D 6		M 6		V 6		D 6		M 6	Examen semestre 1	S 6	
L 7	Pré-rentrée	M 7		S 7		L 7	Enseignements de complément	J 7		D 7	
M 8		J 8		M 8		M 8		V 8		M 8	Semaine 4
M 9		V 9		J 9	Semaine 8	M 9		S 9		M 9	
J 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	
V 11		D 11		M 11	Période	V 11		J 11		V 11	Jury semestre 1
S 12		J 12	Semaine 5	J 12		S 12		D 12		S 12	
D 13		M 13		V 13		D 13		M 13	Examen semestre 1	S 13	
L 14	Semestre 1 – Semaine 1	M 14		J 14		L 14	Semaine 12	J 14		D 14	
M 15		J 15		D 15		M 15		V 15		S 15	
M 16		V 16		J 16	Semaine 9	M 16		J 16		M 16	
J 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17	
V 18		D 18		M 18		V 18		J 18	Semestre 2 – Semaine 1	J 18	Vacances universitaires
S 19		J 19	Semaine 6	J 19		S 19		M 19		V 19	
D 20		M 20		V 20		D 20		M 20		S 20	
L 21	Semaine 2	M 21		J 21		L 21		J 21		D 21	
M 22		J 22		D 22		M 22	Vacances universitaires	V 22		S 22	Semaine 5
M 23		V 23		J 23	Semaine 10	M 23		S 23		M 23	
J 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24	
V 25		D 25		M 25		V 25	Période	L 25	Semaine 2	J 25	Jury semestre 1
S 26		J 26		J 26		S 26		M 26		V 26	
D 27		M 27		V 27		D 27		M 27		S 27	
L 28	Semaine 3	M 28	Vacances universitaires	S 28		L 28		J 28		D 28	
M 29		J 29		D 29		M 29	Fermeture administrative	V 29		S 29	
M 30		V 30		J 30	Semaine 11	M 30		S 30		D 30	
		S 31				J 31		D 31			

MARS 2027		AVRIL 2027		MAI 2027		JUIN 2027		JUILLET 2027		AOÛT 2027			
1-5	Semaine 6	1-5		1-5	Pause	1-5	Jury annuel session 1	1-5	Jury annuel session 2	1-5	Fermature administrative		
1-6		1-6		1-6		1-6				1-6			
1-8		1-8		1-8	Examens semestre 2	1-8				1-8			
1-9		1-9	Semaine 11	1-9	Pause	1-9		1-9	Jury annuel session 2	1-9			
1-10		1-10		1-10		1-10		1-10			1-10		
1-12	Semaine 7	1-12		1-12	Pause	1-12	Révisions	1-12			1-12		
1-13		1-13		1-13		1-13			1-13		1-13		
1-14		1-14		1-14	Examens semestre 2	1-14			1-14		1-14		
1-15		1-15		1-15		1-15		1-15	Jury annuel session 2	1-15	Fermature administrative		
1-16		1-16	Vacances universitaires	1-16		1-16		1-16				1-16	
1-17	Semaine 8	1-17		1-17	Pause	1-17	Examens session 2 (semestres 1 et 2)	1-17				1-17	
1-18		1-18		1-18		1-18			1-18		1-18		
1-19		1-19	Semaine 12	1-19	Examens semestre 2	1-19			1-19		1-19		
1-20		1-20		1-20		1-20		1-20		1-20			
1-21		1-21		1-21		1-21		1-21		1-21			
1-22	Semaine 9	1-22		1-22		1-22		1-22		1-22			
1-23		1-23		1-23		1-23	Examens session 2 (semestres 1 et 2)	1-23		1-23			
1-24		1-24		1-24		1-24			1-24		1-24		
1-25		1-25		1-25		1-25			1-25		1-25		
1-26		1-26		1-26		1-26		1-26		1-26			
1-27		1-27	Enseignements de complément	1-27		1-27		1-27		1-27			
1-28		1-28		1-28		1-28		1-28	Fermature administrative	1-28			
1-29	Pause	1-29	Révisions	1-29		1-29		1-29			1-29		
1-30	Semaine 10	1-30		1-30		1-30		1-30			1-30		
1-31		1-31		1-31	Jury annuel session 1	1-31		1-31		1-31			



FORMATION EN
EAD

Inscriptions administratives

Année 2026-2027



Dates des inscriptions administratives

du 25 août au 18 septembre

Avertissement



- Très important: **ACTIVER VOTRE ADRESSE MAIL ÉTUDIANTE !**
- Tous les mails de la scolarité seront envoyés à votre adresse mail étudiante.

La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études et qui suivent un cursus diplômant.

La formation continue permet à un **actif** (salarié en entreprise ou en profession libérale, statut d'autoentrepreneur, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA..) de se former afin de garantir son employabilité (insertion et évolution professionnelle) ou de se reconverter (transition professionnelle).

Le rythme et le contenu de la formation ainsi que le diplôme sont identiques, quel que soit le statut (formation initiale ou formation continue).

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA

En formation initiale

1-La CVEC

•Vous devez préalablement et obligatoirement payer la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et télécharger votre attestation CVEC. Pour savoir si vous bénéficiez d'une exonération des frais de la CVEC, rendez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

2-Inscription

Réalisez votre inscription administrative en ligne à l'adresse : ia primo.parisnanterre.fr

Il vous sera demandé : **votre identifiant** ainsi que votre **date de naissance**

Votre identifiant comprend **10 caractères** :

- Pour **Parcoursup** votre identifiant est « **P26** » suivi de votre n° Parcoursup si celui-ci comprend 7 caractères.

Si votre n° Parcoursup est inférieur à 7 caractères, vous devez compléter avec des « **0** » entre « P26 » et votre n° Parcoursup.

- Pour **Ecandidat** votre identifiant comprend **10 caractères** (saisir « **EC** » suivi de votre n° E-candidat)

3-Paiement des frais de formation

Remplissez le formulaire et payez les droits universitaires.

Vous recevrez à votre adresse courriel personnelle un message vous permettant d'activer votre compte étudiant.

Si vous n'avez pas reçu de message ou si la date d'activation est dépassée, rendez-vous sur : [UPN-activer-compte-etudiant](#)

4-Dépôt des pièces justificatives

Si vous avez procédé à une inscription administrative en ligne, des pièces justificatives vous seront demandées.

Après validation des pièces justificatives par le Pôle des admissions et des inscriptions, vous recevrez votre carte étudiante par voie postale, à l'adresse indiquée lors de votre inscription en ligne.

En formation continue

1-La CVEC

Contrairement aux étudiants en formation initiale, vous n'êtes pas assujettis à la CVEC et n'avez rien à régler auprès du CROUS.

2-Inscription

Les candidats admis en Licence 1 et les candidats qui ont fait des études à l'Université Paris Nanterre avant 2025-2026 ne sont pas concernés par l'inscription administrative en ligne.

Merci de contacter [votre gestionnaire au sein de la DFCA](#).

Si vous vous inscrivez administrativement en ligne et que vous relevez du statut juridique de la formation continue, vous n'avez rien à régler en ligne.

Pour cela, il convient de modifier le profil NO coché par défaut en sélectionnant le profil FC lors de votre inscription administrative en ligne.

- Si vous vous inscrivez pour la première fois à l'université, vous pouvez procéder à votre inscription administrative en ligne via cette URL : <http://iaprmo.parisnanterre.fr/>

- Si vous étiez déjà inscrit à l'université, vous pouvez procéder à votre inscription administrative en ligne via cette URL : <https://portail.parisnanterre.fr> (onglet : inscription / se réinscrire).

3-Paiement des frais de formation

Les frais d'inscription ne devront pas être réglés en ligne si vous avez coché le profil FC.
Le montant indiqué sera donc de 0 €, merci de prendre uniquement en compte le montant indiqué sur votre contrat de formation transmis par la DFCA.

Votre place en formation est assurée et n'est pas liée à l'envoi de la facture.
Les frais de formation devront être acquittés dès réception de la facture émise par l'Université par la suite.

4-Dépôt des pièces justificatives

Si vous avez procédé à une inscription administrative en ligne, des pièces justificatives vous seront demandées, notamment votre contrat de formation complet et signé.

Sans le téléversement de votre contrat de formation, transmis par la DFCA, votre inscription administrative ne pourra pas être validée.

Pour en bénéficier, merci de contacter [votre gestionnaire au sein de la DFCA](#).

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE



Avant de pouvoir faire votre inscription pédagogique vous devez avoir fait votre inscription administrative et activé votre compte @parisnanterre via <https://identite.parisnanterre.fr>

Votre IP



L'inscription pédagogique est une étape essentielle dans votre parcours universitaire. Elle correspond à l'enregistrement officiel de votre choix de cours pour un semestre ou une année universitaire donnée. Contrairement à l'inscription administrative, qui formalise votre statut d'étudiant à l'université, l'inscription pédagogique définit les enseignements que vous suivrez réellement et les examens que vous devrez passer.

L'inscription pédagogique est votre « passeport » pour suivre vos cours, participer aux évaluations et progresser dans votre licence. Il est donc crucial de la réaliser correctement et dans les délais fixés par votre établissement.

Attention



L'inscription pédagogique est obligatoire !

Sans inscription pédagogique, vous ne pourrez pas accéder aux supports de cours en ligne, aux forums, ni aux évaluations.

IP du premier et second semestre



En ligne sur le site : ipweb.parisnanterre.fr

Du 21 au 30 septembre

Transmission du contrat pédagogique

Une fois votre IP faite, vous devez :



- Télécharger votre contrat pédagogique
- Le signer (manuellement ou à l'aide d'une application dédiée)
- L'envoyer par mail en mettant "nom " et "formation" (ex: DURAND_L1 Philosophie) en sujet du mail à l'adresse de votre gestionnaire pédagogique

Livret pédagogique et descriptif des cours



Vous trouverez le descriptif de la formation et des cours dans le livret pédagogique .

Vous aurez le choix parmi certains EC (Elément constitutif, cours à l'intérieur d'une UE) ou UE (Unité d'enseignement, le plus souvent un ensemble de cours) pour votre inscription pédagogique.

[Livret Licence de Lettres EAD](#)

[Livret Licence Humanités EAD](#)

[Livret Licence Humanités, musique, danse EAD](#)

[Livret Licence Philosophie EAD](#)

[Descriptif prévisionnel des EC de philosophie](#)



L'organisation de ma licence

**LANGUE
VIVANTE**

**UE
COMPLEMENTAIRES**

**UE
FONDAMENTAUX**

EN LICENCE

Quelle que soit votre discipline d'inscription, votre cursus en licence sera structuré, à chaque semestre, de la façon suivante :

Des « enseignements fondamentaux »

Ce sont les cours fondamentaux dans l'étude de la discipline que vous avez choisie (ou une association de cours dans le cas des cursus pluridisciplinaires).

Des « enseignements complémentaires »

Ce sont les cours d'ouverture ou d'approfondissement dans la même discipline, ou les cours complémentaires dans une autre discipline. Ils vous permettent surtout de vous spécialiser en fonction des poursuites d'études envisagées.

Une langue vivante

L'apprentissage d'une langue vivante est obligatoire à tous les semestres de la Licence.

Un parcours personnalisé

Vous pouvez personnaliser votre cursus selon votre projet d'études. L'université offre un choix de parcours aux étudiantes et étudiants, de la L 1 à la L 3.

Des modules Compétences / Préprofessionnalisation

A chaque semestre, vous pourrez développer vos compétences (atelier de langue française, informatique, etc.) et accéder à différents modules de professionnalisation. Vous pouvez aussi effectuer des stages.

Maquettes de formation

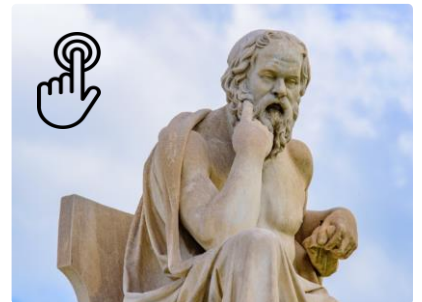
L1, L2 et L3



**Maquette de la
licence de
Lettres EAD**



**Maquette de la
licence
Humanités EAD**



**Maquette de la
licence de
Philosophie
EAD**

Cours En Ligne



Et les outils numériques



Bonjour

Les cours des licences EAD sont disponibles sur la plateforme CoursEnLigne au début de chaque semestre universitaire dès la finalisation de votre Inscription Administrative (IA). La plateforme CoursEnLigne est accessible à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Vos cours se trouvent dans votre « tableau de bord ».

Attention ! Au début de l'année universitaire, vous aurez accès à plus de cours que n'en comporte le contrat défini par votre inscription pédagogique (IP).

Avant que les cours de votre tableau de bord ne correspondent strictement à votre IP (fin octobre/début novembre), vous devez , pour vous y retrouver, établir une liste précise des cours présents dans votre contrat pédagogique.

Les cours EAD sont pour la plupart des fichiers PDF que vous pouvez étudier en autonomie, en organisant votre temps selon votre convenance. Il n'y a pas d'horaire fixe pour se connecter à la plate forme CoursEnLigne.

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA

Mes cours

Cours favoris



★ 4L6PH12D Initiation à la recherche - EAD
Philosophie



★ 4L6PH11D Philosophie de l'expérience personnelle - EAD
Philosophie



★ 4L6PH09D Sociologie : sociologie des idéologies politiques - EAD
Philosophie



Vue d'ensemble des cours

Tout ▾

Rechercher

Trier par nom de cours ▾

Résumé ▾



★ 4L1PH01D Histoire de la philosophie I : philosophie ancienne - EAD
Philosophie
Élément pédagogique : 4L1PH01D
Semestre 1
Enseignant(s) :
Mme Christelle Veillard



★ 4L1PH02D Introduction aux grandes questions de la philosophie - EAD
Philosophie
Élément pédagogique : 4L1PH02D
Semestre 1
Enseignant(s) :
Mme Claire Etchegaray



★ 4L1PH03D Lire et argumenter : méthodologie du travail philosophique I - EAD
Philosophie
Élément pédagogique : 4L1PH03D
Semestre 1



[Accès à la plateforme](#)
[CoursEnLigne](#)

Les Forums

- ☐ **Forum des cours** : chaque cours est accompagné d'un forum où vous pouvez poser des questions à l'enseignant.e.
- ☐ **Forum administratif** : le forum administratif vous donne des informations générales et importantes sur votre scolarité. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.
- ☐ **Forums tutorés** : Les forums tutorés sont modérés par la tutrice étudiante ou le tuteur étudiant qui tient une permanence chaque semaine. Il ou elle répond à toutes vos questions d'organisation dans vos études.

Espace d'informations Philosophie (administration, tutorat, direction d'études) - EAD

Descriptif

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue sur cet espace d'échange et d'informations dédié à la Licence Philosophie à distance.

Seul le forum administratif est ouvert à ce jour, les autres ouvriront dans le courant du mois de septembre.

Annonces générales - Licence Philosophie

Progression générale % 0

Tuile 1	Réunion d'accueil. Samedi 5 octobre 2024. Salle L420	Réunion d'accueil - Samedi 7 octobre 2023	Accès aux forums	Ma webconférence avec mon tuteur (L2, L3)	Tuile 6	Rendez-vous visioconférence L1
Forum administratif	Forum D.U. Ethique et Société					

Mes outils numériques

ENT

Portail numérique

Connectez vous grâce à vos identifiants sur portail.parisnanterre.fr pour accéder aux services numériques: ENT

- Messagerie universitaire
- Dossier étudiant
- Notes, résultats, emploi du temps, conventions de stage (selon les UFR)
- Certificat de scolarité
- Ressources pédagogiques sur la plateforme CoursEnligne
- Ressources documentaires en ligne des bibliothèques
- Suite collaborative Google Workspace for Education
- Suite collaborative Microsoft Office 365 Education (téléchargement gratuit de la suite Microsoft Office sur vos équipements)

Messagerie

@
parisnanterre.fr

Votre adresse courriel universitaire @parisnanterre.fr est essentielle pendant toute la durée de vos études car elle vous permettra de :

- recevoir des informations d'ordre pédagogique et administratif (examens, cours reporté, etc.)
- communiquer avec votre équipe enseignante, les secrétariats pédagogiques et l'administration.
- Prenez l'habitude de la consulter régulièrement pour ne rien manquer !

Une fois votre compte étudiant activé, dès votre inscription validée, vous pouvez accéder à votre messagerie universitaire @parisnanterre.fr via Gmail.

A consulter très régulièrement !

Microsoft Office 365

Les suites Microsoft Office 365 Education et Google Workspace for Education vous sont accessibles gratuitement pendant toute la durée de vos études une fois votre compte créé.

[ENT portail numérique](http://ENT.portail.numérique)

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA



Activer son compte étudiant

et activer sa carte étudiante IZLY

J'active mon compte étudiant.e

Votre inscription administrative est validée :

Vous êtes maintenant
étudiante à
**L'UNIVERSITÉ
PARIS NANTERRE !**

Activez dès à présent votre compte étudiant.



Cette démarche est obligatoire pour obtenir une adresse courriel sécurisée @**parisnanterre.fr** et accéder aux services numériques proposés par l'université :



Le Portail de services numériques : **ENT**

[Activation du compte étudiant](#)

Activer sa carte étudiante IZLY



Ma carte étudiante izly

Votre carte étudiante est votre carte d'identité de l'Université Paris Nanterre. Elle vous permet d'accéder à de nombreux services.

Vous devez toujours l'avoir en votre possession : elle pourra vous être demandée lors de contrôles, notamment à l'entrée des bâtiments, ou avant un examen.

La carte étudiante est couplée au porte-monnaie IZLY (conçu pour les Crous). Activez et rechargez votre compte IZLY pour accéder à certains services via l'application IZLY : izly.fr

COMMENT RECEVOIR MA CARTE ?

Vous n'avez encore jamais fait l'objet d'une inscription dans notre université : vous recevrez votre carte étudiante par voie postale, en même temps que votre certificat de scolarité, sous réserve que votre inscription administrative soit finalisée.



Vous avez déjà fait l'objet d'une inscription dans notre université dans le passé : votre carte étudiante étant pluriannuelle, vous recevrez chaque année, par voie postale, votre certificat de scolarité ainsi que l'autocollant mentionnant votre année de formation à coller sur votre carte.

QUELS SERVICES ?

Votre carte étudiante vous permet :



- ☐ de justifier de votre statut d'étudiante ou d'étudiant inscrit
- ☐ d'accéder aux salles d'examen
- ☐ de voter lors des élections étudiantes
- ☐ d'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire (BU)
- ☐ d'imprimer, photocopier ou numériser vos documents sur les équipements des campus
- ☐ de payer vos repas dans les points de restauration du Crous
- ☐ de payer dans les distributeurs automatiques des campus universitaires
- ☐ d'accéder aux activités culturelles et aux infrastructures sportives
- ☐ de bénéficier de réductions sur présentation

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA

Situation de Handicap



Lors de votre inscription à l'université vous devez faire vos démarches au plus tôt.

Au plus tard, 15 jours après le début de votre formation

Trois étapes pour bénéficier d'aménagements

Attention

Le nombre de demandes d'aménagement augmente chaque année. Il est important de faire les démarches dès votre inscription administrative finalisée.

La prise de RDV avec le service médical peut prendre jusqu'à 10 semaines.

1. Première Etape	2. Deuxième étape
Prendre RDV avec le service médical de l'Université dès son inscription administrative Obtenir un avis médical du Service de Santé Étudiante (SSE) Transmettre l'avis médical au Service handicaps et accessibilité (SHA), au plus tard, le 15 novembre pour les examens du 1er semestre et le 15 avril pour les examens du 2nd semestre Première demande ou renouvellement d'aménagement contacter : le Service Médical début septembre au 01.40.97.73.04. pour une prise de RDV. Un avis médical comprenant les critères d'aménagements des études et des examens vous sera transmis. Attention : l'avis médical doit être compatible avec les exigences pédagogiques de votre formation.	Prendre contact avec le Service handicaps et accessibilité (SHA). Il établira, avec vous, un Plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH). Il vous accompagnera tout au long de votre parcours universitaire. Une possibilité d'organiser la continuité des aménagements des examens et des études de l'enseignement secondaire existe. Vous devez vous rendre au Service Handicap de l'université pour leur donner votre fiche d'aménagement. Service Handicap Bât. Jean Rouch, bur.R 05 servicehandicap@liste.parisnanterre.fr
3. Troisième étape	Dates de dépôts des formulaires
Vous devez vous signaler auprès de la Gestionnaire référente Handicap de l'UFR PHILLIA , Mme Lucie ANDRE: landre@parisnanterre.fr ou polehandicap@phillia.parisnanterre.fr Remplir le formulaire de demande d'aménagement d'épreuve pour chaque épreuve puis envoyer le formulaire et les pièces justificatives à votre référente Mme ANDRE.	Pour connaître les dates de dépôts des formulaires de demande d'aménagement, vous devez consulter la page dédiée aux examens. https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/examens-et-resultats



Organisation de mon cursus universitaire

La possibilité existe, en fonction de vos contraintes personnelles, de valider votre année en plusieurs années.

Le premier « redoublement » est de droit. Au-delà, il faut faire, en juin, une demande de maintien dans la formation via : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/informations-generales-ufr-phillia>

Attention ! Si vous bénéficiez d'une bourse, il faut vous présenter à tous les examens.

Les notes égales ou supérieures à 10/20 que vous obtenez sont définitivement acquises.

Pour connaître les modalités exactes de validation et calcul des moyennes, vous pouvez consulter le document : Modalités générales de contrôle des connaissances M3C.

Le diplôme n'est pas envoyé automatiquement, il faut en faire la demande au [service des diplômes ici](#).

Etudiants boursiers : Les justificatifs d'absence doivent être envoyés au Pôle via cette adresse mail :

controle-boursiers@def.parisnanterre.fr

Sont uniquement recevables les justificatifs produits dans l'une des situations suivantes :

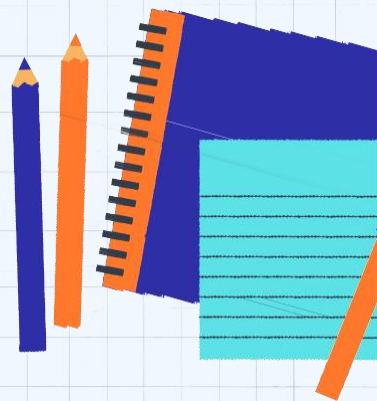
- Raison médicale : Un certificat médical
- Hospitalisation : Un bulletin d'hospitalisation
- Enfant malade : Un certificat médical
- Décès d'un parent (père, mère, frère ou sœur, grands-parents) : Un acte de décès

[Demande de maintien](#)

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA

LES EXAMENS

et la réunion de
pré-rentrée



Une réunion de présentation de votre formation sera prévue la deuxième quinzaine de septembre ou la première quinzaine d'octobre.

Les dates et modalités vous seront communiquées sur le forum de votre licence sur la plateforme Cours En Ligne.

Les examens des licences EAD ont lieu en présentiel sur le campus de Paris Nanterre

☐ Examens (session 1 du semestre 1)

du 04 au 16 janvier 2027

☐ Examens (session 1 du semestre 2)

du 03 au 20 mai 2027

☐ Examens de rattrapage (session 2 des semestres 1 et 2)

du 14 au 26 juin 2027

Sur la page examens et résultats de l'UFR PHILLIA, vous trouverez tous les renseignements concernant les examens (publication de la date de chaque épreuve, formulaire de chevauchement, formulaire de demande d'aménagement d'épreuve)

Cliquez
SUR
LES LIENS



Page examens UFR

Modalités de contrôle des
connaissances

ROBERT Ingrid coordinatrice EAD PHILLIA

Les accompagnements de ma réussite



DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉTUDES

Des directrices et directeurs d'études sont nommés dans chaque cursus de Licence pour vous apporter des conseils et suivre votre progression.

Ce sont les interlocutrices et les interlocuteurs privilégiés, disponibles pour vous aider à vous repérer dans les multiples dispositifs d'aide mis à disposition par l'Université Paris Nanterre.

Les directrices et directeurs d'étude concernent uniquement les L1.

TUTORAT EN LICENCE

Qu'est ce que le tutorat ?

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé et gratuit, basé sur le volontariat et qui ne fait pas l'objet d'une évaluation. Il a pour objectif d'aider les étudiantes et les étudiants à répondre aux exigences du cursus choisi, combler des lacunes, maîtriser les exercices demandés à l'écrit et à l'oral.

Qui sont les tutrices et les tuteurs en Licence 1 ?

Sous la responsabilité d'une enseignante ou d'un enseignant, les tutrices et les tuteurs sont des étudiantes et des étudiants inscrits en Master, Doctorat ou préparation de l'agrégation à l'Université Paris Nanterre. Ils sont recrutés pour leur parcours académique et leurs qualités humaines.

Les tutrices et tuteurs de votre discipline vous apportent une aide méthodologique et disciplinaire. Ils reviennent sur certaines notions abordées en cours pour vous donner les outils qui vous permettront de réussir.

Ils seront présents sur CoursEnLigne.



Les validations d'acquis

La validation d'acquis permet de valider une partie de certaines unités d'enseignements du diplôme en justifiant de compétences acquises par la pratique ou par reconnaissance de ses études antérieures. (Diplômes, certifications...)



Une validation d'acquis est un mode de reconnaissance d'acquis antérieurs qui vous permet de valider un EC sans suivre le cours ni passer l'examen. Il s'agit la plupart du temps de la validation d'une expérience professionnelle.

Les validations d'acquis sont à demander pour les 2 semestres au moment de l'inscription pédagogique, à partir du 21 septembre jusqu'au 14 novembre.



Aucune validation d'acquis ne sera acceptée hors délais.

Elles sont valables toute la durée de la formation.

POUR FAIRE VOTRE
DEMANDE

Cliquez
SUR LE LIEN

VAC LICENCE LETTRES

VAC LICENCE HUMANITES

VAC LICENCE PHILOSOPHIE

ASSISTANCE

Problèmes numériques Problème technique	La Direction des ressources informatiques (DRI) met à votre disposition un service d'assistance Dans la partie "Demandes" cliquer sur "autres demandes" pour accéder au ticket d'intervention	https://assistance-dri.parisnanterre.fr/
Problème d'inscription Carte étudiante	Contactez la hotline	assistance-inscriptions@def.parisnanterre.fr (1ère inscription à Nanterre) assistance-reinscriptions@def.parisnanterre.fr (Réinscription à Nanterre)
Difficultés d'accès sur cours en ligne	Envoyer un mail à cette adresse	contact@comete.parisnanterre.fr
Problème de bourse	Contacter le service des bourses	controle-boursiers@def.parisnanterre.fr
Compte piraté / Compte compromis pour la seconde fois	Contacter le référent CSSI de votre UFR Mme ROBERT Ingrid	irobert@parisnanterre.fr



Univer:
Paris N
UFR PI

UFR PHILLIA

Découvrez dès maintenant toutes nos formations licence, Master, Du et DUT sur la page dédiée.

UFR PHILLIA /

FORMATIONS À DISTANCE - EAD



Université
Paris Nanterre
UFR PHI

Formations à distance - EAD

► Département de Philosophie à Distance ► Page Licence Philosophie EAD

UFR PHILLIA /



https://www.parisnanterre.fr/medias/fichier/202506-upn-plan-campus-nanterre_1756719200523-pdf



Les liens vers
les sites de
l'UFR PHILLIA!